



## COMMISSION DES ARBITRES



---

<b>Réunion du :</b>	Bureau du jeudi 16 mai 2025 à 18 heures 30
<b>Président :</b>	M. Henry MACIUSZCZAK –
<b>Présents :</b>	MM. Frédéric GAULTIER - Michel KLECHA - Serge PAUCHET – Damien PENO - Anthony RINGEVAL – André SOJKA -
<b>Assistent :</b>	MM. Xavier MIQUET – Loïc MOUTON -
<b>Excusé :</b>	M. Mathieu MUSTAR -

---

√ Le Président au nom de la commission adresse toutes ses félicitations à Monsieur Mathieu MUSTAR pour la naissance de Clément.  
Il adresse également les félicitations à Monsieur Julien OBERT pour sa participation en finale de la Coupe Gambardella en tant qu'arbitre assistant.

√ Courrier reçu de monsieur Monsieur Franck DELELIS : lecture.  
La CDA l'invitera au séminaire des observateurs pour la saison 2025-2026.

√ Invitation reçue de la CDA Côte d'Opale le 14 juin à 15 heures à CALAIS.

### **AUDITION – Henry MACIUSZCZAK**

1/ Audition d'un arbitre stagiaire

Rappel des faits relatifs au match contexte :

La CDA a été saisie par la commission juridique concernant l'établissement d'une fiche de frais par un arbitre, alors qu'il n'était pas officiellement désigné pour le match.

Éléments rapportés par l'arbitre :

À la demande d'un dirigeant du club visiteur, l'arbitre s'est déplacé sur le lieu du match pour évaluer l'état du terrain. Cette sollicitation fait suite à un arrêté municipal et à un contact entre le club et une personne du District. L'arbitre indique qu'il a accepté de se rendre sur place pour constater la praticabilité du terrain. Après vérification, il conclut que le terrain n'était pas praticable. Il précise qu'aucune feuille de match informatisée (FMI) n'était disponible ce jour-là. Une feuille de match papier a été utilisée, mais il déclare ne pas connaître la procédure d'inscription des informations sur ce support. La fiche de frais a été remplie à la demande des dirigeants du club.

Décision de la commission :

Compte tenu de l'absence de désignation officielle et de la non-régularité de l'intervention, une suspension d'un mois est prononcée à l'encontre de l'arbitre, en lien avec le règlement intérieur pour le motif : "arbitrage sans convocation ni échange de match". Période de suspension : du 15 mai au 15 juin 2025.

2/ Audition d'un arbitre D5 :

Un arbitre, convoqué par la commission, ne s'est pas présenté et n'a pas donné suite à sa convocation. En l'absence de réponse, il est suspendu à titre conservatoire jusqu'à présentation à son audition.

### **POLE TECHNIQUE – Anthony RINGEVAL – Loic MOUTON**

#### Evolution 2025/2026

Un projet d'évolutions pour la saison 2025-2026 a été présenté au bureau de la CDA.

Après examen, le bureau valide ce projet, qui sera officiellement présenté lors de la réunion générale prévue le samedi 14 juin 2025 à BEAURAINS.

#### Effectif 2025/2026

Validation du tableau des montées/descentes en lien avec l'étude des effectifs 2025-2026 :

Montée	Descentes
5 montées de D2 à D1	1 descente de D1 à D2
8 montées de D3 à D2	1 descente de D2 à D3
10 montées de D4 à D3	1 descente de D3 à D4
2 montées de DA2 à DA1	Pas de descente de DA1 à DA2

#### Organisation des demi-finales 2025

Validation des tableaux pour l'organisation des demi-finales 2025.

#### Foot en marchant à BIACHE SAINT VAAST

Demande reçue de la CRA concernant la mise à disposition d'arbitre pour l'organisation de la 2ème édition du Foot en marchant à BIACHE SAINT VASST le samedi 17 mai 2025.

La CDA valide les 6 arbitres sélectionnés :

1	HUREZ Rene
2	POIVRE Jean Claude
3	TYPRET Jean Paul
4	VANHAUWAERT Jacky
5	RICART Christian
6	CAPET Michel

### **OBSERVATIONS – Serge PAUCHET**

Point sur les observations :

	A faire	Réalisé	Théorique	
Seniors D1	0	29	29	100,00%
Seniors D2	0	28	28	100,00%
Seniors D3	0	30	30	100,00%

Seniors D4	0	32	32	100,00%
Seniors D5	0	30	30	100,00%
Seniors DA1	0	14	14	100,00%
Seniors DA2	0	30	30	100,00%
Seniors Stagiaires N	0	27	27	100,00%
	<b>0</b>	<b>220</b>	<b>220</b>	100,00%

A noter que 2 arbitres seront observés afin d'évaluer leur niveau en lien :

- BILLAUD Franck => retour à l'arbitrage / sera observé en D3 pour proposition à la CDA
- ROBALO Sidney => mutation depuis le District de la Somme / sera observé en D3 pour proposition à la CDA

Les affectations seront validées à la prochaine CDA.

### **COMMISSION DE DISCIPLINE – Michel KLECHA – Serge PAUCHET**

Présentation de 2 dossiers transmis par la discipline :

- un arbitre a reconnu lors de l'audition et par un mail transmis à l'issue à la CDA, la non inscription du carton sur FMI : en application du RI / 2 mois de suspension du 15 mai au 15 juillet 2025.
- un arbitre inscrit des commentaires non adaptés sur les réseaux sociaux d'un club : en application du Règlement Intérieur / comportement non approprié / 1 mois de suspension du 15 mai au 15 juin 2025.

### **FUTSAL – Frédéric GAULTIER**

Les tableaux des finales ont été présentés à la commission : la CDA valide leur contenu.

Examen fédéral futsal – Alexandre LATOUR : la commission prend acte de l'échec d'Alexandre à l'examen. Bien que déçue, la CDA lui renouvelle son soutien et l'encourage dans la poursuite de ses objectifs.

### **TOUR DE TABLE**

Michel KLECHA

- Visite de la salle de BEURAINS ce jeudi 17 mai 2025.
- Un avis favorable a été transmis par la Mairie de NOYELLES sous LENS pour l'organisation des séminaires de rentrée les 5 et 6 septembre 2025.

Fin de la réunion : 20 heures 45

Prochaine réunion : mardi 3 juin 2025 à 18 heures 30

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District.

Secrétaire de séance  
Anthony RINGEVAL

Président de la CDA  
Henry MACIUSZCZAK